



SARL BIAK BAT ELEC

Chemin de la Stéle
Quartier Gibraltar
64120 SAINT PALAIS
Tél.: 05 59 65 84 81

Courriel: biakbatelec@orange.fr

Electricité

Ventilation

Climatisation

FACTURE N° 190081

SCI ERIXA

Madame DELEBARRE Isabelle

Maison "Castel Blanc"

Quartier de l'église

64120 BÉHASQUE LAPISTE

Date : 19/07/2019

Adresse chantier :

Maisosn "Castel Blanc"

Quartier de l'Eglise

64120 BÉHASQUE LAPISTE

Objet : Travaux réalisée: Cuisine, Salon, Extérieur

Désignation	Qté	Prix unit. €	Montant HT €
Salon <i>Reprendre et déplacer l'alimentation chauffage et remplacement de l'appareil</i>			
Sortie de câble 16A saillie	1.00		
Radiateur. Nirvana digital h blanc 1250w	1.00		
ECO-PARTICIPATION	1.00		
Pose,raccordement et essais	1.00		
Total Salon			531.14
Cuisine <i>Remplacement plaque de cuisson gaz par induction et four (Appareil fournit par le client)</i>			
Recherche et création de trappe d'accès au raccords électriques et dépose des éléments existant	1.00		
Reprendre et agrandir la réservation existante "Plaque de Cuisson"	1.00		
Pose,raccordement et essais	1.00		
Total Cuisine			425.11
Extérieur <u>Terrasse ouverte</u>			
Reprendre fixation potelet et remplacement du support appareillage	1.00		
Réalisation d'une tranchée et création d'une prise mobile étanche commandée par simple allumage existant laissé en attente dans regard béton avec couvercle 30*30	1.00		
Bassin <i>Modification câblage pour allumage de 2 appliques simultanéments</i>			
Dépose partiel du câblage existant, passage d'un cable sur conduit			

Désignation	Qté	Prix unit. €	Montant HT €
et modification du câblage	1.00		
Accessoires de pose et raccordement	1.00		
Total Extérieur			464.98

Règlement: Chèque
19/07/2019

Total Hors Taxes	1 421.23
T.V.A 10.00 %	142.12
T.V.A 20.00 %	0.00
T.V.A 5.50 %	0.00
Total T.T.C.	1 563.35

Dont Eco-participation en € : 2.00

Clause de réserve de propriété : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 mai 1980)

Nos factures sont payables net, sans escompte à la date d'échéance.

Retard de paiement : pénalités de 1,5 fois l'intérêt légal